

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 3 juillet 2019

N°1322

NOTE AUX REDACTIONS

Déplacement de Bruno Le Maire à Poznań (Pologne)

Jeudi 4 juillet

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, se rendra à Poznań (Pologne) demain jeudi 4 juillet dans le cadre du Sommet des Balkans occidentaux.

Il participera au déjeuner de travail des ministres de l'Economie du Processus de Berlin, présidé par **Jadwiga Emilewicz**, ministre polonaise de l'Entrepreneuriat et des Technologies. Ce déjeuner de travail sera axé sur le thème : « *Getting the business environment right : strategy, financing, connectivity »*.

Le Processus de Berlin est une initiative diplomatique visant à aborder des sujets économiques et de développement des infrastructures avec la région des Balkans occidentaux.

Le ministre rencontrera également ses homologues polonais et allemands pour avancer sur le développement d'une <u>nouvelle politique industrielle européenne</u>. Les ministres veulent faire des propositions concrètes pour contribuer au développement des priorités de la nouvelle Commission européenne qui prendra ses fonctions dans quelques mois. En particulier, ils aborderont les sujets de l'alliance pour la filière de batteries électriques et des réformes nécessaires sur la politique de concurrence européenne.

Programme:

12 h 30 Déjeuner de travail des ministres de l'Economie du Processus de Berlin

Międzynarodowe Targi Poznańskie (International Poznań Trade Fair), Głogowska 14 Street, Poznan

14 h Entretien trilatéral sur la politique industrielle européenne avec Jadwiga Emilewicz, ministre

polonaise de l'Entrepreneuriat et des Technologies, et Peter Altmaier, ministre fédéral

allemand de l'Economie et de l'Energie

14 h 30 Echanges avec la presse

Międzynarodowe Targi Poznańskie (International Poznań Trade Fair) – Pavillon 8A

Contact presse:

Chantal Hughes, porte-parole du ministère de l'Economie et des Finances sur les questions européennes et internationales : 00 33 6 26 82 61 21 - chantal.hughes@dgtresor.gouv.fr